

Compte financier unique 2023

Rapport synthétique annexé à la délibération
budgétaire

VILLE DE DOLE

Sommaire

[Éléments de compréhension](#)

[Présentation des résultats 2023](#)

[Détail du budget de fonctionnement par secteurs](#)

[Zoom sur l'évolution de la masse salariale](#)

[Evolution de l'épargne brute](#)

[Détail des dépenses d'équipement](#)

[Le financement des investissements en 2023](#)

[Evolution de la dette](#)

[Les budgets annexes](#)

Éléments de compréhensions sur le Compte financier unique (CFU)

Le CFU est une fusion du compte administratif et du compte de gestion et présente le bilan financier et les comptes réalisés de l'année N-1

Ce document retrace l'ensemble des mandats et des titres de recette de l'année écoulée, il reprend également les engagements juridiques en dépenses et en recettes, dénommés les restes à réaliser

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement, il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement. Une fois le compte administratif voté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats et les résultats sont intégrés au budget supplémentaire.

Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement, soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses. Il est également possible de combiner ces deux solutions

La présentation de ce compte administratif 2023 répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du conseil municipal les informations financières essentielles permettant :

- de vérifier la réalisation effective du budget 2023 en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de la ville au cours des derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité au 31 décembre 2023 en présentant la structure du budget, les grands équilibres financiers et l'état de la dette

Résultats 2023 de fonctionnement (en K€)

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre		CA 2022	CA 2023
011	Charges à caractère général	6 277	6 349
012	Charges de personnel	12 281	12 399
014	Atténuations de produits	10	35
65	Autres charges de gestion courante	2 711	2 775
66	Charges financières	781	929
67	Charges exceptionnelles	23	24
Dépenses réelles		22 084	22 511
042 Opérations d'ordre		4 950	2 877
Dépenses d'ordre		4 950	2 877
Dépenses de fonctionnement (a)		27 034	25 388
Recettes de fonctionnement			
Chapitre		CA 2022	CA 2023
013	Atténuations de charge	98	49
70	Produits des services	1 313	1 304
73	Impôts et taxes	3 890	3 883
731	Fiscalité locale	12 218	13 044
74	Dotations et participations	8 523	8 511
75	Autres produits de gestion courante	928	1 102
76	Produits financiers	0	0
77	Produits exceptionnels	2 344	34
78	Reprise sur provisions	0	50
Recettes réelles		29 314	27 975
042 Opérations d'ordre		428	933
Recettes d'ordre		428	933
Recettes de fonctionnement (b)		29 742	28 908

Synthèse et résumé du budget réalisé en 2023 en fonctionnement

- Les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à **28 908 K€** , elles diminuent de **2,8%** de 2022 à 2023.
 - **Hors recettes exceptionnelles (Chapitre 77), les recettes de fonctionnement évoluent de + 5,5%** . En effet, 2022 est marqué par des recettes importantes de cession pour 2 330K € (Cession Ideal Standard pour 1 800K€, Malet + Treige pour 280K€)
 - **Les recettes réelles de fonctionnement hors cessions évoluent de +3,6%** en raison principalement des recettes fiscales qui augmentent de 6,3% en 2023 (revalorisation des bases fiscales de novembre 2022 à novembre 2023) .
 - Quant aux autres recettes, elles sont quasiment stables.

 - Les **dépenses de fonctionnement (25 388 K€)** évoluent de **-6,1%**; **en raison des écritures d'ordre budgétaire relatives aux cessions**. En neutralisant ces écritures de cession, les dépenses évoluent de +3,3%
 - **Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de +1,9%** en raison principalement des mesures gouvernementales liées à la revalorisation salariale et également des intérêts de la dette.
 - Les charges à caractère général restent quasiment stables +1,1% grâce en grande partie au Plan d'Economie d'Énergie qui a permis de contenir la hausse des coûts de l'énergie.
 - Les charges de personnel évoluent de +1%
 - Les charges de gestion courante comprenant majoritairement les subventions et les contributions sont elles aussi stables (+64K€)
 - Les intérêts de la dette sont en forte augmentation en raison des taux d'intérêts élevés au cours de l'année 2023 avec notamment une hausse du livret A pour un montant de +80 K€.
- Nb : l'évolution du budget de la ville hors masse salariale et hors énergie est quasi stable (-19K€ de 2022 à 2023)***

La situation financière de la ville reste saine puisque l'évolution des recettes réelles de fonctionnement est plus élevée que l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.

Résultats 2023 d'investissement en K€

Dépenses d'investissement

Chapitre		CA 2022	CA 2023
10	Reversements dotations et fonds divers	27	29
13	Subventions	0	0
16	Emprunts et dettes	3 566	3 724
20/204/21/23	Dépenses d'équipement	10 163	6 478
26	Participations	0	0
27	Immobilisations financières	0	0
Dépenses réelles		13 756	10 231
040	Opérations d'ordre	428	933
041	Opérations patrimoniales	0	1 090
Dépenses d'ordre		428	2 023
Dépenses d'investissement (f)		14 183	12 254

Recettes d'investissement

Chapitre		CA 2022	CA 2023
10	Dotations et fonds divers	1 906	1 743
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 742	2 976
13	Subventions d'investissement	3 936	886
16	Emprunts et dettes	3 501	2 600
23	Reversements sur dépenses équipt	23	1
27	immobilisations financières	260	2
Recettes réelles		12 368	8 207
040	Opérations d'ordre	4 950	2 877
041	Opérations patrimoniales	0	1 090
Recettes d'ordre		4 950	3 967
Recettes d'investissement (g)		17 318	12 174

Synthèse et résumé du budget réalisé en 2023 en investissement

Les dépenses d'Investissement : 12 254 K€

Les dépenses réelles d'investissement (10 231K€) sont composées de :

- ❑ 3 724 K€ pour l'annuité en capital de la dette
- ❑ 6 478 K€ pour les dépenses d'équipement
- ❑ 29K € de dépenses de régularisations comptable

Les dépenses d'ordre se composent d'écriture de neutralisation des amortissements des subventions (recette en fonctionnement) pour 389K€ et de la quote-part des subventions transférées au compte de résultat (266K€ - recette en fonctionnement)

Les recettes d'Investissement : 12 174 K€

Les recettes réelles d'investissement sont de 8 206 K€ dont :

- Le FCTVA et la taxe d'aménagement s'élèvent à 1 743 K€ en diminution de -163K€ par rapport à 2022,
- Le financement de la section d'investissement par le résultat reporté : 2 976 K€,
- Les Subventions d'investissement sont d'un montant de 886K€ contre 3 936K€ en 2022,
- L'appel à l'emprunt en 2023 pour 2 600K€ contre 3 500K€ en 2022.

Les opérations d'ordre sont de 3 967 K€ et concernent les dotations aux amortissements pour 2 810 K€, les écritures relatives aux cessions patrimoniales (607K€) et les intégrations des frais d'étude pour 483K€,

Résultats 2023 en K€

Résultat de clôture de l'exercice 2023

	CA 2022	CA 2023
Dépenses de fonctionnement (a)	27 034	25 388
Recettes de fonctionnement (b)	29 742	28 908
Résultat d'exécution (c=b-a)	2 708	3 520
Reprise résultat 2022 reporté (d)	0	0
<i>Reprise résultat clôture BA Lotissements</i>	<i>267</i>	
Résultat de fonctionnement (e=c+d)	2 976	3 520

Résultat de clôture de l'exercice 2023

	CA 2022	CA 2023
Dépenses d'investissement (f)	14 183	12 254
Recettes d'investissement (g)	17 318	12 174
Résultat d'exécution (h=g-F)	3 134	-79
Reprise résultat 2022 reporté (i)	-5 821	-3 036
<i>Correction 1068 (apurement du compte 1069)</i>	<i>-349</i>	
Résultat d'investissement (j=h+i)	-3 036	-3 115

	CA 2022	CA 2023
Résultat de clôture (k=e+j)	-60	405
Restes à réaliser en dépenses (l)	3 672	1 632
Restes à réaliser en recettes (m)	1 333	2 007
Résultat cumulé après restes à réaliser (n=k+m-l)	-2 400	780

- En fonctionnement, le résultat est de 3 520 K€ et s'est amélioré de + 544K€
- En Investissement, le déficit est égal à – 3 115K€, quasi identique à 2022
- En ajoutant les restes à réaliser en dépenses et en recettes, la Ville dégage un résultat excédentaire de 780K€

Détail du budget en fonctionnement par secteurs

Fonctionnement (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Finances-fiscalité-dotations	832	996	25 387	24 288
Administration générale	2 997	3 025	730	574
Moyens et ressources	2 517	2 501	440	453
Actions sociales	1 231	1 296	290	230
Actions éducatives	4 750	4 694	1 812	2 009
Sports	836	748	82	33
Culture	2 280	2 323	218	134
Aménagement et attractivité du territoire	268	270	22	0
Services techniques	6 373	6 656	332	254
Sous total opérations réelles	22 084	22 511	29 314	27 975
Sous total opérations d'ordre	4 950	2 877	428	933
Total fonctionnement	27 034	25 388	29 742	28 908
Excédent			2 708	3 520

Finances- Fiscalité- Dotations

Finances-Fiscalité- Dotations (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Fiscalité locale directe			10 605	11 359
Attributions de compensation/FNGIR			3 821	3 883
FPIC et dégrèvements fiscaux	10	35		
Compensations d'exonérations versées par l'Etat			682	749
Fiscalité indirecte			1 588	1 578
DGF			5 787	5 869
Redevances fermiers (Dole Energie, Dolea, Camping)			143	213
Frais financiers (compte 66)	781	929		
Recettes/charges diverses	40	32	83	100
Budget Hors produits des cessions	832	996	22 710	23 750
Produits des cessions			2 678	538
Budget total	832	996	25 387	24 288
Produit net			24 555	23 292

Finances- Fiscalité- Dotations :

- **Hors produits de cession, le budget évolue de +4,4 % en recettes, soit 1 040 K€**

Fiscalité : le produit des taxes ménages tient compte d'une évolution des bases (fixée par le loi de Finances) de l'ordre de +7,1% par rapport à 2022. il est en évolution de + 754K€

ACTP : Leur produit (3,9M€) est conforme aux dispositions du Pacte Fiscal adopté en 2021, validées par la CLECT, leur montant évolue chaque année en fonction de la part communale de taxe foncière payée par les entreprises situées dans les ZAE. Pour mémoire, 30% de ce produit est reversé au Grand Dole par le biais des ACTP. Le produit est en légère hausse par rapport à 2022 (+62K€)

Compensations d'exonérations : Il s'agit ici des compensations d'exonérations fiscales sur la TF pour 749K€ (+9,8%), en lien avec l'évolution de l'ICPH de novembre 2022 à novembre 2023.

Fiscalité indirecte :

Elle se décompose en quatre taxes :

- Taxe sur la consommation finale d'électricité : 603 K€ (augmentation +253 K€). Cette augmentation s'explique par le changement de système de recouvrement de cette redevance. C'est dorénavant l'Etat qui reverse aux collectivités la redevance et non plus directement les fournisseurs. De plus, depuis le 1^{er} janvier 2023, avec ce nouveau système, l'Etat a changé le coefficient le passant à 6 au lieu de 4 par le passé,
- Taxe locale sur la publicité extérieure : 161 K€ (quasi stabilité +12 K€),
- Droits de mutation à titre onéreux: 799 K€ compte tenu d'une stagnation des transactions foncières,
- FCTVA: 73 K€ en fonctionnement (quasi stabilité).

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 5 869 K€, en hausse de +1,4%.

Produit des cessions : 538 K€ contre 2 678 K€ en 2022.

Redevances fermiers : +70 K€ par rapport à 2022. La redevance avenue Thouverey pour Dole Energie est de 113 K€ en 2023 contre 66 K€ en 2022.

- **En dépenses :**

Intérêts des emprunts : Le montant des intérêts est de 929 K€, en hausse de +19% par rapport à 2022 sous l'effet de la hausse des taux du marché bancaire comme par exemple le livre A (+ 80K€). Le chapitre 66 inclut également les frais liés à la ligne de trésorerie.

Administration générale : 2 451 K€ en net

Administration générale (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Cabinet du maire	128	150	2	7
Pilotage et coordination	96	31	0	2
Communication/imprimerie	181	197		
Formalités administratives	31	25	184	176
Tranquillité et sécurité publique	116	164	274	278
Mairie de Goux	2	3		
Mutualisations GD/VD	262	291	80	74
Charges générales	816	861	540	536
Charges de personnel	2 180	2 164	190	38
Budget total	2 997	3 025	730	574
COUT NET	2 267	2 451		

Cabinet : Les dépenses recouvrent les diverses cérémonies et quelques subventions: +22K€ sont liés à la réimpression du livre de la Ville de Dole (Dole au fil des saisons)

Communication : Il s'agit de Dole Notre Ville (70K€), ainsi que divers supports de communication, budget en augmentation de 16K€ du fait de la flambée des prix du papier.

Pilotage et Coordination : budget en diminution. Le budget comprend les prestations de conseil, des cotisations à l'AMJ ,à l'AMF et aux charges liées à la gestion des Conseils Municipaux (envoi dématérialisé des convocations, transcription des conseils...).

Formalités administratives : Budget quasi stable. Cela concerne principalement les concessions et redevances funéraires (100K€) et la dotation de l'Etat (65K€) relative à la mise en place du dispositif pour les titres sécurisés.

Police Municipale :

- Hausse des frais de fonctionnement et des coûts de maintenance sur la vidéo protection (+40 K€) et +12K€ sur le marché de Noël
- Recettes : Stables par rapport à 2022 (+4K€).

Moyens et ressources: 2 048 K€ en net

Moyens - Ressources (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Finances	18	5		
Ressources humaines	445	430		
Systèmes d'information	79	84	2	0
Moyens généraux	616	645	421	452
Commande publique	7	5		
Charges générales	1 165	1 168	423	452
Charges de personnel	1 352	1 333	17	1
Budget total	2 517	2 501	440	453
COUT NET	2 077	2 048		

Finances : frais TIPI de 5K€

RH : il s'agit ici uniquement des charges de fonctionnement du service et des indemnités des élus. L'enveloppe des indemnités des élus est égale à 318K€. Le budget est en légère baisse.

DSI : Les prestations liées à la maintenance du système et au fonctionnement des logiciels sont en légère hausse (+5K€).

Moyens Généraux :

Recettes : Les recettes du domaine (produits immobiliers et redevances diverses versées par les prestataires et délégataires) sont en augmentation de 35K€.

Dépenses : Le poste « Loyers et charges payés » ainsi que les autres charges (assurances notamment +13K€) sont en hausse. Néanmoins les charges de taxes foncières restent stables.

Actions sociales – Santé 1 066 K€ en net

Actions sociales (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Action sociale/Santé	254	326		
Centre social Olympe de Gougues	90	79	281	225
CCAS	553	555		
Charges générales	896	960	281	225
Charges de personnel	334	337	9	5
Budget total	1 231	1 296	290	230
COUT NET	941	1 066		

Actions Sociales – Santé : Ce budget a une augmentation par rapport à 2022 (+72K€). Cette augmentation se justifie par la mise en place d'une subvention à COOP AGIR pour l'Hébergement Gleitz (80K€).

Centre Social Olympe de Gougues :

Les dépenses concernent les dépenses de fonctionnement du centre et la dotation avec Loisirs Populaires pour l'accueil des Jeunes (61K€)

Les recettes sont aussi en baisse par rapport à 2022, cela s'explique par l'obtention d'une subvention de 70K€ du Conseil département du Jura pour le projet « Groupe Rénovation Logement ». Les autres recettes se composent notamment de la dotation de fonctionnement liée à la labellisation « Maison France Services ».

Les autres recettes se décomposent ainsi :

- Fonctionnement du Centre Social : 108K€ attribués par la CAF
- Politique de la Ville / Contrat de Ville : 59K€ (stable) répartis entre l'Etat, la Région et le Grand Dole
- Subvention Fonctionnement France Service: 35K€ par le FNADT
- Subvention diverses par la préfecture du Jura: 21K€
- Recettes diverses (2K€)

CCAS: Il s'agit de la subvention d'équilibre versée par la Ville au CCAS (+2K€) comprenant la reprise du déficit 2022 pour 85K€.

Actions éducatives : 2 685 K€ en net

Actions éducatives (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Enfance jeunesse restauration scolaire	38	40	86	95
Education	442	426	-42	51
Petite enfance crèches	118	133	1 656	1 793
Charges générales	598	599	1 700	1 939
Charges de personnel	4 153	4 095	112	70
Budget total	4 750	4 694	1 812	2 009
COUT NET	2 939	2 685		

Enfance/Jeunesse – Restauration scolaire: ce poste budgétaire assure les relations contractuelles avec le Grand Dole. Ainsi, 40K€ ont été consacrés au remboursement des réductions tarifaires accordées par la Ville, sous conditions de ressources, aux familles dont les enfants fréquentent les cantines scolaires désormais gérées par le Grand Dole.

En recettes, il s'agit de la participation aux charges (énergies...) remboursées par le Grand Dole pour l'utilisation des locaux de la Ville.

Education/Ecoles: il s'agit du budget de fonctionnement des écoles maternelles et primaires. En net, ce budget est stable.

Petite Enfance: Budget en hausse de +18K€ en raison des goûters que la ville fournit aux crèches depuis la rentrée scolaire 2022/2023. Les recettes se composent des facturations « familles », à la hausse (412K€, soit +40K€), ainsi que des participations de la Caisse d'Allocations Familiales (1 380K€), en hausse de 90K€.

Sports : 715 K€ en net

Sports (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Fonctionnement des installations sportives	226	134	82	33
Soutien aux clubs sportifs	310	318		
Charges générales	535	451	82	33
Charges de personnel	301	297	0	0
Budget total	836	748	82	33
COUT NET	754	715		

Le budget connaît une nette diminution par rapport à 2022 (-76K€) car l'année 2022 a été marquée par l'accueil d'une étape du Tour de France à Dole.

Le reste du budget est consacré aux autres événements récurrents (ex: trophées des sports...) et aux charges liées à la maintenance et à l'entretien des stades (tontes + décompactage) et des gymnases.

Sur les subventions, l'enveloppe est quasi stable soit 318K€.

Les recettes proviennent de la mise à disposition des équipements, notamment aux collègues, dans le cadre des partenariats en matière de sport scolaire notamment. Elles sont de 33K€. La baisse des recettes en 2023 s'explique par l'absence de la subvention octroyée pour le Tour de France (40K€) lors de l'année 2022.

Actions culturelles : 2 189 K€ en net

Culture (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Evènementiel	583	506	86	70
Hello Dole	250	250		
Ecole des beaux-arts	8	8	19	22
Musée des beaux-arts	93	78	72	9
Conversatoire	16	14	8	3
Archives	2	1		
Animation du patrimoine	17	11	19	20
Vie associative	288	315	2	1
Charges générales	1 256	1 183	206	124
Charges de personnel	1 022	1 139	12	9
Budget total	2 280	2 323	218	134
COUT NET	2 061	2 189		

Actions culturelles

Événementiel : Budget en diminution de 77K€ par rapport à 2022, année du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur.

- Médiation et animation culturelle avec notamment la prise en charge du coût des spectacles programmés par la Ville et confiés à la SPL Hello Dole (35K€ stable),
- Les subventions aux associations : 152 K€
- EPCC Terre de Louis Pasteur : 120K€, stable
- Festival Cirque et Fanfares : 154K€ (-26K€)
- « Mardi d'Été » et festivités : 11K€
- Fêtes de Noël: 41 K€

Commanderie: la contribution de fonctionnement à la SPL Hello Dole pour la gestion de cet équipement est maintenue à hauteur de 250K€.

Musée des Beaux-Arts: Budget en diminution de 15K€ par rapport à 2022 en raison d'expositions d'envergure moins coûteuses (Pasteur en 2022)

Musique Municipale: Budget stable, la ville finance de nombreuses prestations comme Pupitres en libertés, le concert de la sainte Cécile ou encore le Concert de cuivre du Jura.

Vie associative : Ce budget concerne les subventions au secteur associatif et quelques actions culturelles (+27K€) dont +10K€ pour le comité de Jumelage et +16K€ pour les commandes de spectacles à la Commanderie et au Théâtre.

Aménagement et attractivité du territoire : 270 K€ en net

Attractivité et aménagement du territoire (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Cœur de ville	77	63	22	0
Urbanisme et foncier	3	4		
Charges générales	80	67	22	0
Charges de personnel	187	203	0	0
Budget total	268	270	22	0
COÛT NET	245	270		

Cœur de Ville : Gestion des galeries éphémères, dispositif « maisons fleuries » : 63K€

Droit des sols / Foncier : Un budget consacré à de menues dépenses (frais de géomètre...) nécessaires pour les cessions ou acquisitions foncières.

Services techniques : 6 401 K€ en net

Services techniques (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2022	CA 2023	CA 2022	CA 2023
Etudes travaux voirie	97	80	15	60
Etudes travaux bâtiments	229	214	26	20
Garage, logisitique, magasin et ateliers	746	656	16	11
Propreté et espaces verts	710	699		5
Energie	1 791	2 119	-4	27
Environnement	48	55	250	131
Charges générales	3 622	3 824	304	254
Charges de personnel	2 751	2 832	29	0
Budget total	6 373	6 656	332	254
COUT NET	6 040	6 401		

Services techniques

Bureau d'Etudes voirie: L'entretien courant des voiries a fait l'objet d'une réalisation à hauteur de 80K€ (-17K€).

Bureau d'Etudes bâtiment : Budget quasi stable à hauteur de 214 K€ dédiés aux menus travaux d'entretien courant des espaces publics.

Garage, Logistique, Magasin, Ateliers : Ce budget présente une baisse de 90 K€. Les services ont anticipé la hausse des carburants et ont donc constitué une réserve fin 2022.

Propreté / Espaces verts : 699K€, soit -11K€. Il comprend notamment les prestations de balayage des voiries et de débroussaillage des trottoirs, de traitement des balayures ainsi que la prestation hippomobile en Centre Ville (347K€).

Energie : **2,1M€ , soit +328 K€**. La hausse s'inscrit dans le contexte d'augmentation globale du coût de l'énergie. La hausse a été fortement contenue puisqu'on peut le rappeler 2,8 M€ était prévu au BP 2023. Grâce au Plan d'Economie d'Energie, la ville a réalisé 700K€ d'économies.

Environnement : Les dépenses sont en légère hausse (+7K€) et se composent essentiellement des frais de gardiennage des bois et forêts, d'actions de sensibilisation à la protection de l'environnement de la contribution au SIVOM du Massif de la Serre.

Les recettes sont en diminution (-119K€) car l'année 2022 a été une très bonne année pour la vente de bois et des différents produits forestiers.

La masse salariale (chapitre 012) : 12 276 K€ en net (+3,1%)

Masse salariale par secteur (chapitre 012) (en K€)	CA 2022	CA 2023
Administration générale	2 180	2 164
Moyens et ressources	1 352	1 333
Actions sociales	334	337
Actions éducatives	4 153	4 095
Sports	301	297
Culture	1 022	1 139
Aménagement et attractivité du territoire	187	203
Services techniques	2 751	2 832
Total masse salariale brute	12 281	12 399
Recettes ressources humaines (MAD, IJ...etc)	370	124
Total masse salariale nette	11 912	12 276

Éléments de compréhension sur l'évolution de la masse salariale : + 364K€

Relèvement indice minimum	45 K€
Indexation du Point d'indice 2023	227 K€
Revalorisation SMIC	63 K€
Glissement vieillesse technicité	69 K€
Elections 2022	-40 K€

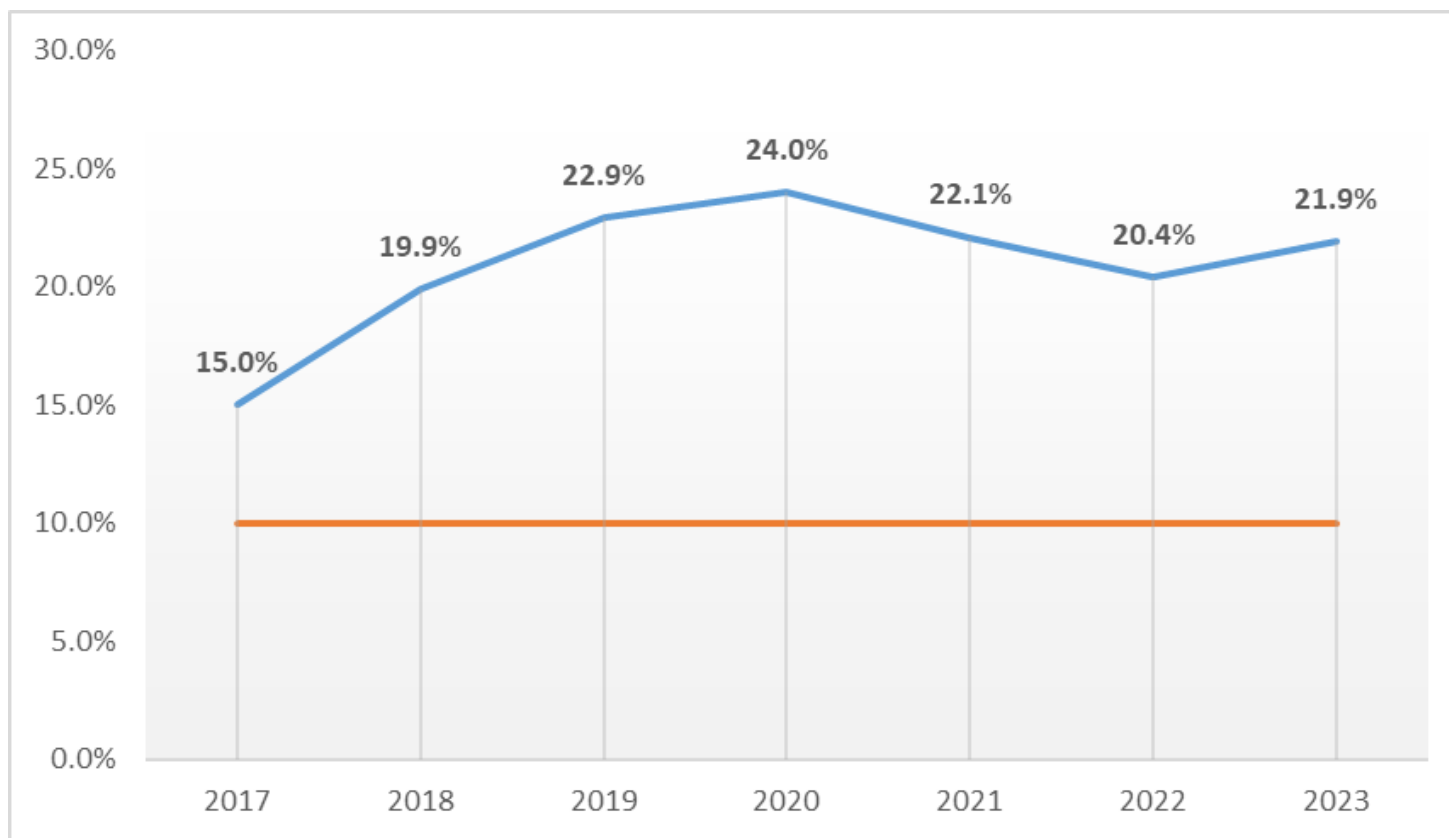
Evolution de l'épargne brute

Conséquence d'une évolution plus forte des recettes nettes de fonctionnement (+5,2%) que celle des dépenses (+3,1%), l'épargne brute* est en hausse de +695 K€ par rapport à 2022

EN K€	CA 2022	CA 2023
TOTAL FISCALITE BRUTE	16 105	16 926
dont TF et TH	10 605	11 359
dont ACTP	3 821	3 883
dont fiscalité indirecte	1 588	1 578
Autres	92	107
Dégrèvements fiscaux	-10	-35
<u>TOTAL FISCALITE NETTE</u>	16 095	16 891
DGF	5 787	5 869
Autres recettes de fonctionnement	4 207	4 676
RECETTES NETTES DE FONCTIONNEMENT	26 090	27 437
DEPENSES NETTES DE FONCTIONNEMENT	20 770	21 423
dont masse salariale	11 912	12 276
dont fonctionnement	8 858	9 147
AUTOFINANCEMENT BRUT	5 320	6 015

*Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement-dépenses réelles de fonctionnement

Evolution du taux d'épargne brute



Seuil
prudentiel
10%

Calcul du taux d'épargne brute = $\frac{\text{montant de l'épargne brute}}{\text{recettes réelles de fonctionnement en net}}$

Le taux de la ville est au dessus des seuils prudentiels pour les communes de même strate

Détail des dépenses d'équipement : 6 478 K€ en dépenses et 766K€ de recettes

Programme ou opération (en K€)	Dépenses 2023	Recettes 2023
Administration générale*	314	10
Culture	266	3
Sports	247	31
Jeunesse, petite enfance, scolaire	909	1
Voirie	2 147	333
Travaux bâtiments	784	169
Ateliers, garages, magasins, logistique	836	104
Espaces verts, environnement et propreté	175	
Acquisitions foncières et cessions**	431	26
Urbanisme	369	92
TOTAL	6 478	766

* Administration générale : cimetières, moyens généraux, informatique, Tranquillité

** Les cessions sont exécutées en fonctionnement puis sont rebasculées en investissement par le biais des mouvements d'ordre

Investissements marquants en 2023

	DEPENSES
Travaux abords Multiplexe	894
MPPE Ecoles	576
Avenue Northwich	552
Marché annuel voirie	459
Eclairage public en led	284
Solde travaux Théâtre	180
Maîtrise d'œuvre Parc Urbain	171
Véhicules (utilitaires et camions)	168
Démolition pôle Courbet (solde)	155
Complexe sportif Quentin Fillon-Maillet	152
Travaux dans les écoles	144
Démolition vestiaire Pasquier	138
Subvention travaux FJT	120
Plan Vélo	99
Solde rue des Commards	94
Travaux crèches	84
Travaux bâtiments Police municipale	64
Aménagement sécurité routière	61
Video surveillance	58
Travaux Visitation	56
Musée	52
Travaux cimetières	44

Le financement des investissements 2023

- Le financement des investissements est assuré par l'épargne nette*, le FCTVA et la taxe aménagement, les subventions, les cessions et l'emprunt

EN K€	CA 2022	CA 2023
AUTOFINANCEMENT BRUT	5 320	6 015
Annuité de la dette	-4 334	-4 643
Autofinancement hors recettes investissement	986	1 371
Total recettes investissement récurrentes (FCTVA+TA+ amendes de police)	2 026	1 922
AUTOFINANCEMENT NET RECURRENT	3 013	3 293
Subventions et produits de cession	6 804	1 279
AUTOFINANCEMENT NET DE L'ANNEE	9 817	4 573
Emprunt mobilisé	3 500	2 600

Epargne nette

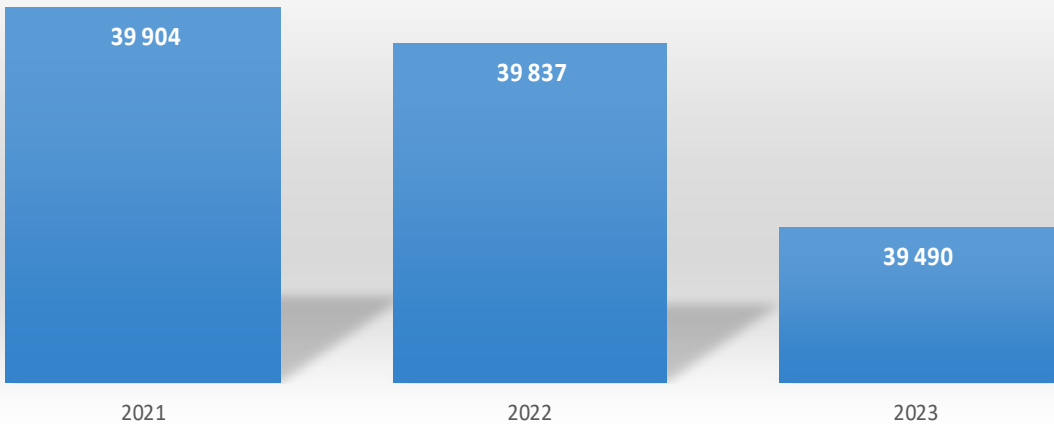
Un autofinancement net récurrent en augmentation

Emprunt contracté pour financer les investissements de l'année

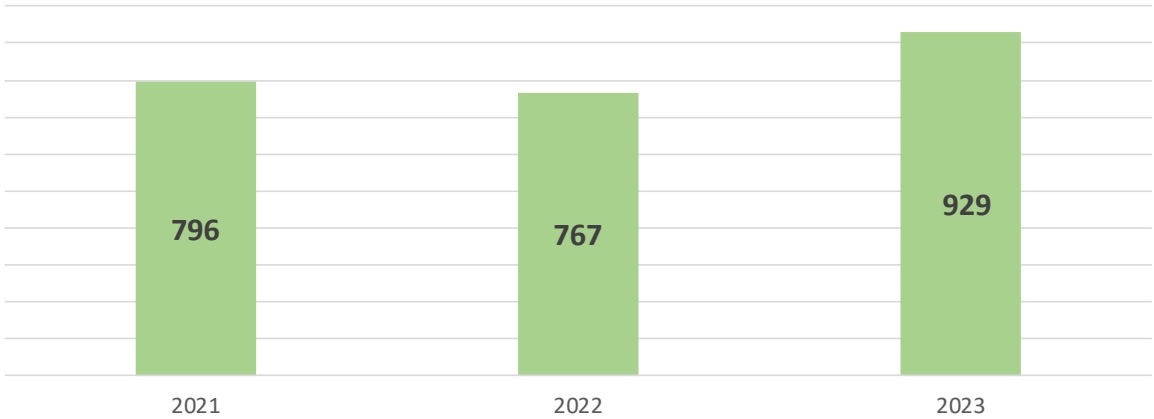
*Epargne nette = épargne brute-annuité de la dette

Évolution de la dette au 31/12/2023

Evolution du capital de la dette (K€)



Evolution des intérêts de la dette (en K€)



L'évolution de l'annuité de la dette conduit à inscrire le remboursement du capital à hauteur de 3,7M€ et des intérêts à hauteur de 981K€, en hausse par rapport à 2022.

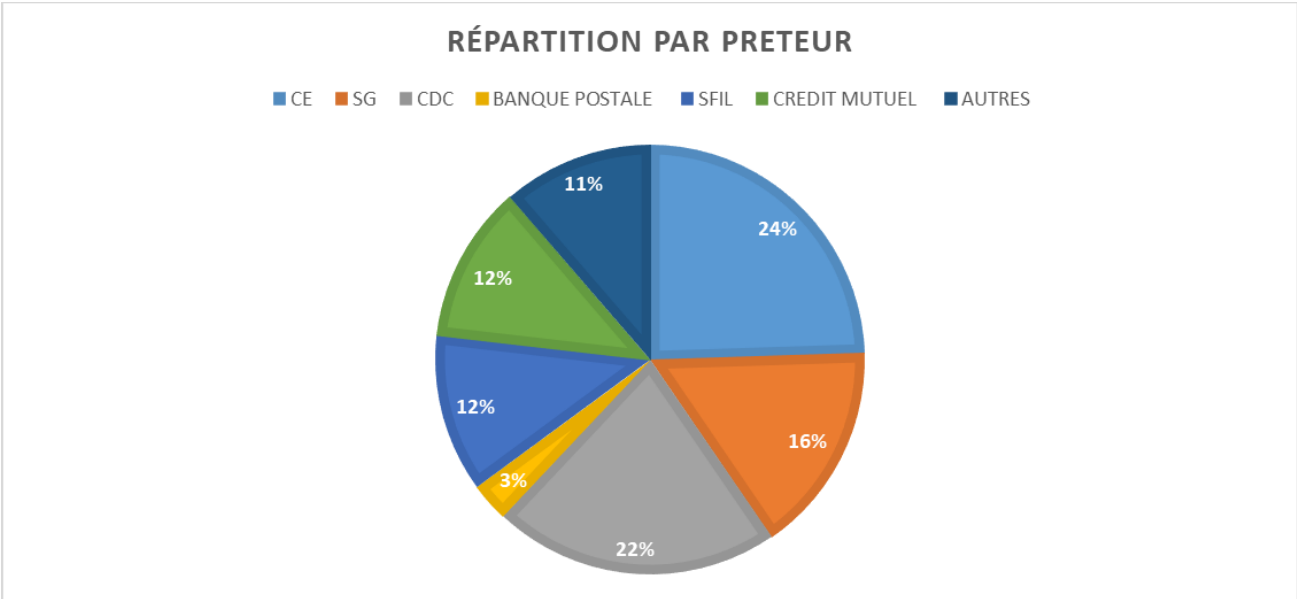
La ville a souscrit un emprunt pour un montant de 2,5M€ auprès de la Société Générale avec un taux fixe à 3,86%.

La durée de vie résiduelle de la dette de la ville est de 13 ans.

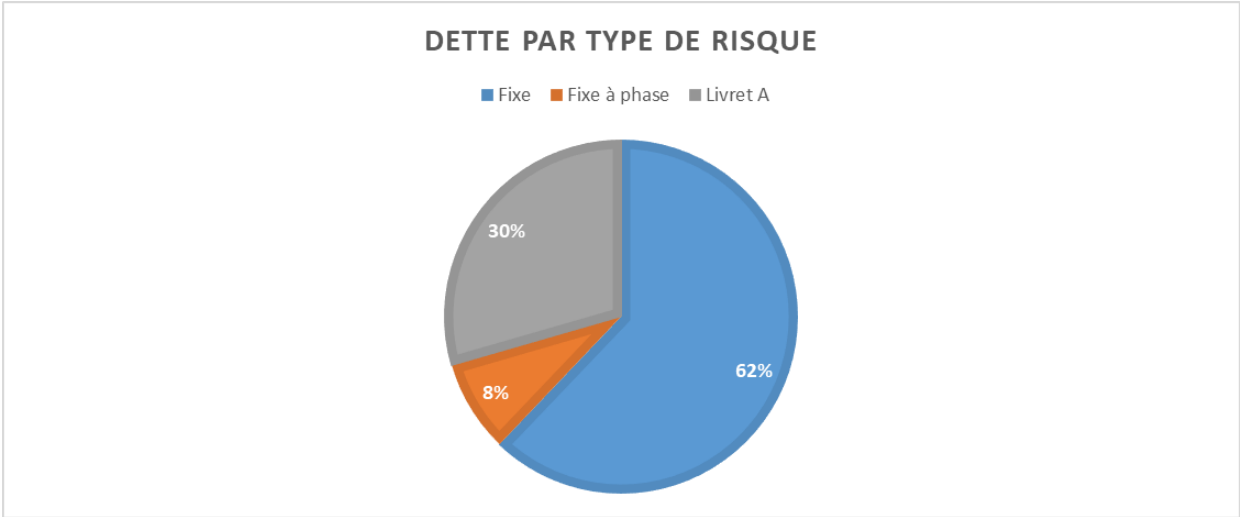
Le taux moyen de la dette est de 2,35% en hausse par rapport à 2022 en raison de la remontée des taux.

La dette de la ville n'affiche aucun produit structuré ou à risque.

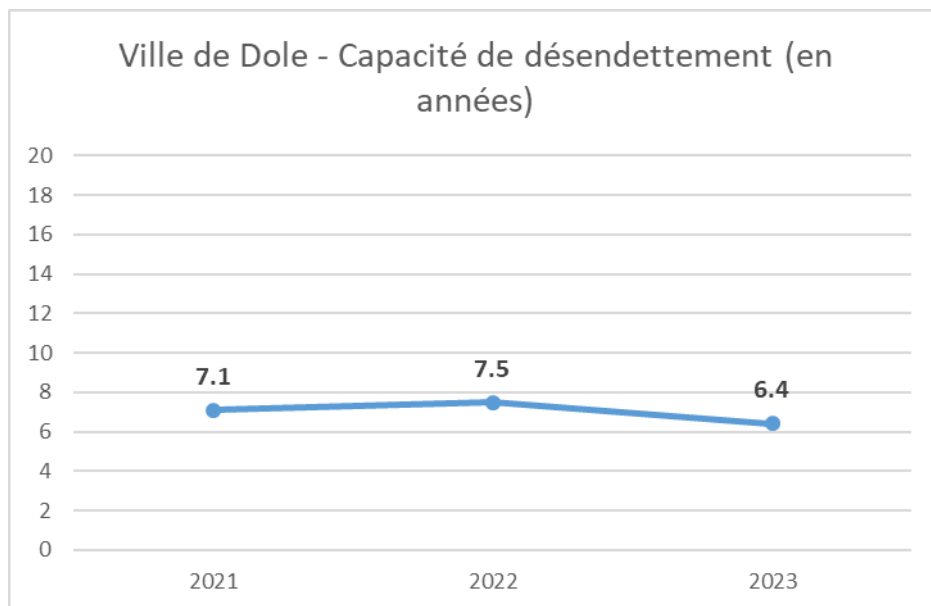
Évolution de la dette au 31/12/2023



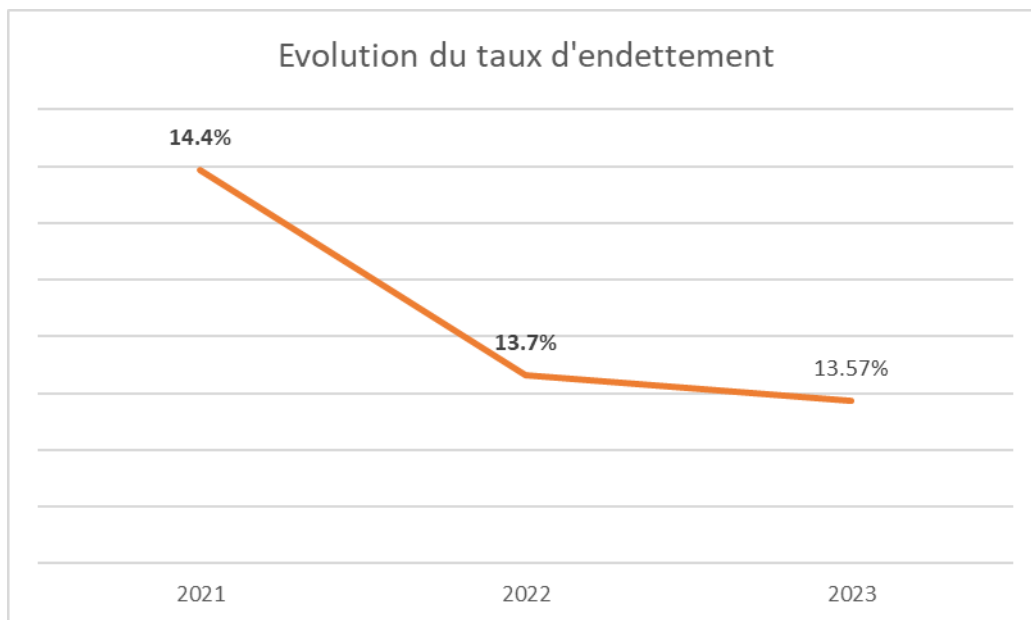
- 31 contrats partagés entre 6 établissements bancaires
- Une dette à 62% en taux fixe
- Une dette saine sans produit structuré



Évolution de la dette au 31/12/2022



La capacité de désendettement est égale à : encours de dette/épargne brute. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette. Le seuil prudentiel est de 12 ans. La capacité de désendettement de la Ville reste dans les seuils prudentiels et retrouve son niveau de 2021.



La charge de la dette de la ville (annuité de la dette/recettes annuelles de fonctionnement) est en baisse

Le budget de Stationnement

en K€

FONCTIONNEMENT		Stationnement	
		CA 2022	CA 2023
011	Charges à caractère général	21	39
042	Opérations d'ordre	23	28
65	Autres charges de gestion courante	0	12
Dépenses de fonctionnement		44	78
70	Produits des services	119	140
75	Autres produits de gestion courant	1	0
77	Produits exceptionnels	0	0
Recettes de fonctionnement		120	140
Résultat de fonctionnement		76	62
<i>Solde antérieur reporté</i>		71	147
Résultat de clôture		147	209
INVESTISSEMENT		Stationnement	
		CA 2022	CA 2023
16	Emprunts et dettes	0	0
21	Immobilisations corporelles	173	7
23	Immobilisations en cours	0	
Dépenses d'investissement		173	7
040	Opérations d'ordre	23	28
16	Emprunts et dettes	1	1
Recettes investissement		24	29
Résultat d'investissement		-150	22
<i>Solde antérieur reporté</i>		241	92
Résultat de clôture		91	113

Avec le solde des restes à réaliser (-205K€), le résultat de clôture est de +117K€